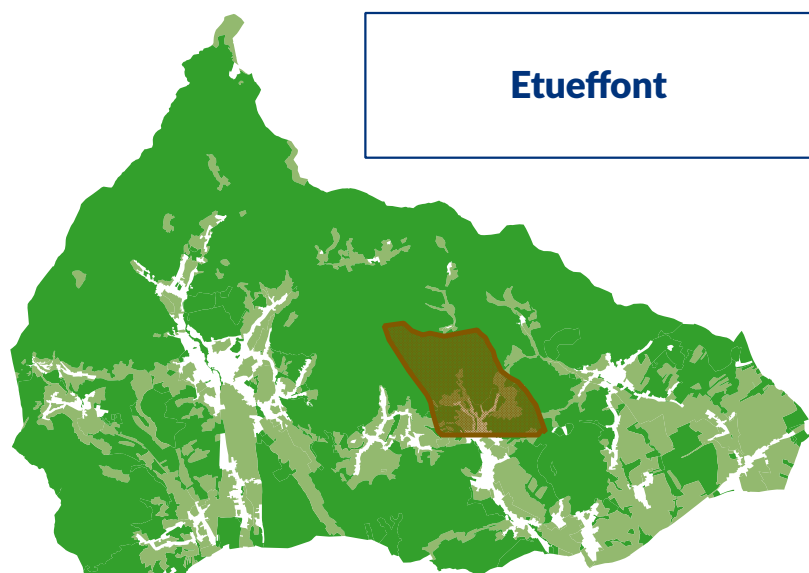




Légende

Zones urbaines

UGA	Secteur mixte de cœur de ville
UAE	Secteur mixte de cœur de ville / village
UGA	Secteur mixte de faubourg et de village-rue
UGC	Secteur résidentiel composé
UGC	Secteur résidentiel mixte
UID	Secteur résidentiel pavillonnaire
UUE	Secteur à vocation d'activités (Uea à UHe)
UF	Secteur mixte à l'urbanisation diffuse
UGA	Secteur d'équipements
UGC	Secteur des casernes à Gironnagay
UGI	Secteur de loisirs
UGC	Secteur permettant l'accueil d'une gendarmerie
UH	Secteur mixte en transition

Zones à urbaniser

1AU	Secteur mixte à vocation d'habitat (court terme)
2AUe	Secteur à vocation d'activités (long terme)
2AUt	Secteur à vocation touristique (long terme)
2AUj	Secteur à vocation touristique (long terme)

Zones agricoles

A Espace agricole
Ae Espace agricole d'intérêt écologique

Zones naturelle

N	Espace naturel et forestier
Nca	Secteur de carrière
Ne	Espace naturel et forestier d'intérêt écologique
Ngolf	Secteur dédié au golf
NL	Secteur à vocation de loisirs
Np	Secteur dédié à l'accueil d'énergies renouvelables

--- Limites des zones

Cadastre

Commune
Parcelle

Bâtiment
Bâti dur
Bâti léger

Divers
Cimetière
Piscine

Hydrographie
Plan d'eau (DDT, 2021)
Cours d'eau

Prescriptions

Espace boisé classe (R151-31.17) R151-31

1 Espace boisé classe (R151-31.17) R151-31

- Permettre la construction pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général
- Prohiber la construction industrielle, agricole, commerciale, d'autres structures

2 Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général (R151-31.17)

- Prohiber la construction industrielle, agricole, commerciale, d'autres structures

3 Secteur avec conditions spéciales de constructibilité des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général (R151-31.17)

- Prohiber la construction industrielle, agricole, commerciale, d'autres structures

4 Endossement résidentiel (R151-34.47, R151-38.47, R151-43.47, R151-48.47, R151-49.47)

- Permettre la construction résidentielle

5 Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (R151-41.37)

- Prohiber la construction industrielle, commerciale, agricole, d'autres structures

6 Patrimoine paysager à protéger pour des motifs d'ordre esthétique, historique, architectural (R151-42.37)

- Prohiber la construction industrielle, commerciale, agricole, d'autres structures

7 Éléments du paysage à préserver pour des motifs d'ordre esthétique, historique, architectural (R151-43.37)

- Prohiber la construction industrielle, commerciale, agricole, d'autres structures

8 Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue (R151-43.47 et R151-48.47)

- Prohiber la construction industrielle, commerciale, agricole, d'autres structures

9 Bâtiments d'habitation résidentiels pouvant faire l'objet d'adaptations ou d'adaptions en zone A ou B (R151-21.47 et R151-22.47)

- Prohiber la construction industrielle, commerciale, agricole, d'autres structures

10 Secteur de table et de capacités d'accueil limitées (STCA/L) en zone A ou B (R151-23.47 et R151-25.47)

- Prohiber la construction industrielle, commerciale, agricole, d'autres structures

11 Diversité commerciale à préserver (R151-37.47)

- Prohiber la construction industrielle, commerciale, agricole, d'autres structures

12 Valeurs, chemins, transport public à conserver et à gérer (R151-38.37)

- Prohiber la construction industrielle, commerciale, agricole, d'autres structures

13 Marge de recul (R151-39)

- Prohiber la construction industrielle, commerciale, agricole, d'autres structures

14 Secteur d'OAP

- Prohiber la construction industrielle, commerciale, agricole, d'autres structures

